



Montreuil, le 12 janvier 2020

Communiqué de presse

La CGT organisera des assemblées générales le 15 janvier et une quête de solidarité en soutien aux 3 salariés du site de Chalon sur Saône visés par une procédure de licenciement après avoir dénoncé les risques sanitaires liés à l'amiante.

Le rappel des faits :

Mardi 7 janvier, des salariés du site Verallia de Chalon sur Saône ont lancé un droit

d'alerte pour une expertise indépendante de la toiture du four n°1, endommagée lors de l'incendie de juillet et contenant de l'amiante. Un courrier a été envoyé au préfet de Saône-et-Loire, à la médecine du travail, à l'Inspection du travail, à la Dreal, à l'inspecteur de la Carsat (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

Or, ces 3 salariés lanceurs d'alerte sont actuellement visés par une procédure de licenciement après avoir dénoncé les risques sanitaires liés à l'amiante au sein de Verallia.

La CGT accuse la direction générale de Verallia France de vouloir licencier ces 3 salariés en représailles au lancement de leur alerte. Le but de cette brutalité est d'intimider les potentiels lanceurs d'alerte du groupe car la présence d'amiante y est généralisée.

La CGT accuse Saint-Gobain, ancien propriétaire de Verallia, pour son déni et son inaction en matière d'amiante afin de protéger ses intérêts financiers lors de la vente de sa filiale verrière en 2015 au fond d'investissement Apollo. Or, la présence généralisée d'amiante sur les sites Verallia est une véritable « bombe à retardement » quant aux risques sanitaires encourus par les salariés et leur famille.

La CGT accuse le fond d'investissement américain Apollo d'avoir installé une nouvelle direction générale refusant tout dialogue social et s'appêtant ainsi à dénoncer 40 accords d'entreprise historiques. Le symbole de cette vaste régression sociale étant le recrutement de l'ancien directeur de Goodyear Amiens qui a organisé, sans scrupules, le licenciement de 1300 salariés.



La CGT accuse la direction générale de Verallia d'une « mise au pas » des sites français à la brutalité sociale sans précédent, au service exclusif des intérêts financiers du fond d'investissement américain Apollo afin qu'il réalise le maximum de plus-value sur le dos des salariés de Verallia.

Enfin, **la CGT accuse le gouvernement de soutenir la prédation de notre industrie au profit de la finance globalisée.** Concrètement, le gouvernement actuel n'a même pas daigné recevoir la CGT afin qu'elle présente son projet d'investissement socialement responsable, « Jéroboam », soit une introduction en bourse progressiste visant à fédérer un actionnariat de long terme stable incorporant les salariés, la Banque Publique d'Investissements et les fonds d'investissements socialement responsable.

La CGT de Verallia organisera le 15 janvier des assemblées générales sur tous les sites afin de soutenir les 3 salariés menacés de licenciement. Elle appelle ainsi la population et les élus locaux à s'y rendre pour manifester leur soutien à ces courageux lanceurs d'alerte.

A cette occasion, **une quête de soutien sera lancée pour ces 3 salariés et leur famille.**

Il en va de la protection des lanceurs d'alerte pour faire cesser les injustices !

Contacts :

Mohammed Oussedik, secrétaire de la fédération CGT verre et céramique :
06 59 66 44 09

Dominique Spinali, secrétaire du Comité économique européen de Verallia :
06 40 69 59 76